

# CONSEIL MUNICIPAL

## 18 JANVIER 2016

Le Conseil Municipal :

A pris connaissance de l'APS du projet de réaménagement de l'îlot Mairie - Ecole et a approuvé le dossier présenté ainsi que le plan de financement pour un montant de 677.851,50 € HT (800.000 € TTC)

A sollicité les subventions suivantes pour financer ce projet :

- ✓ Le Fonds de Concours de la Roche sur Yon Agglomération dans sa totalité
- ✓ La DETR
- ✓ Une subvention du Conseil Départemental pour la construction d'une classe
- ✓ Les subventions du Conseil Départemental dans le cadre du Contrat Communal d'Urbanisme
- ✓ Une subvention du SyDEV (dans le cadre de la rénovation énergétique)
- ✓ La réserve parlementaire.

A décidé d'attribuer immédiatement un acompte de subvention 2016 d'un montant de 10.000 € au groupement Accueil de Loisirs afin de leur éviter des problèmes de trésorerie en ce début d'année et précisé que ce versement serait effectué avant la fin du mois de janvier.

-----

### INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal que la commune de Fougeré et celle de Thorigny seraient desservies, à titre expérimental d'avril à juillet 2016, par les bus de la Roche Agglomération, qui feront une boucle (La Chaize - Thorigny - Fougeré - La Chaize).